

Avis voté en plénière du 28 juin 2017

Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Jean-Louis Cabrespines : « L'avis présenté aujourd'hui cerne bien la question de la lutte contre l'isolement social, particulièrement au travers de l'implication des 296 organisations inscrites dans la démarche Monalisa et par la place du bénévolat.

Il rappelle l'importance qu'occupent les collectivités locales pour mener une politique cohérente en lien avec leurs territoires, à la fois par la coopération intercommunale et par la nécessaire coordination au plan des départements et des métropoles.

Deux points paraissent essentiels.

En premier, le refus de la marchandisation de l'isolement et l'obligation de l'engagement des citoyens, ainsi que cela est dit dans l'avis, soulignant que « la relation, le lien social, ne peuvent devenir une marchandise et la lutte contre l'isolement ne saurait être considérée comme un marché » mais également que « l'engagement des citoyen.ne.s doit renforcer et non affaiblir les rôles joués par les familles comme par les professionnel.le.s du soin et de l'accompagnement. ». Cet engagement « agit en complémentarité des dispositifs de protection sociale » et « ne peut servir de prétexte au désengagement de l'État et plus largement de l'ensemble des pouvoirs publics. »

En second, l'importance des liens familiaux qui permettent de maintenir et développer « la solidarité intergénérationnelle » dans laquelle « les proches aidant.e.s représentent l'un des maillons essentiels du maintien des liens », l'avis concluant sur l'importance des amis, du voisinage et sur l'intervention de professionnels formés et mandatés.

Ces quelques propos montrent que les relations interindividuelles doivent être maintenues ou développées, mais nous savons que le bénévolat comme la solidarité familiale ont des limites et nos modes de vie sont souvent causes de la désaffection auprès des personnes qui auraient besoin d'un soutien, d'une présence.

Il reste à l'État d'assurer le bien-être des personnes, de trouver les moyens de prise en charge des plus démunis, des plus isolés. Cela fait partie des missions fondamentales d'une nation : maintenir la cohésion sociale en luttant contre toutes formes d'inégalités et contre toutes formes d'ostracisations.

Pour ce faire, des missions de service public sont confiées à des organismes intervenant avec des personnels qualifiés, après habilitation par les pouvoirs publics, dans le cadre de la solidarité nationale.

Il n'y a rien de commun avec la démarche engagée par La Poste qui, dans le cadre de la recherche de solutions à la baisse de la distribution du courrier, demande à ses facteurs d'effectuer de manière lucrative ce qu'ils faisaient naturellement dans leur rôle de lien social : la rencontre avec les personnes isolées. La lutte contre l'isolement social est, dans ce cas, clairement un marché ; le lien social, ADN du facteur de nos villages, ne va plus de soi, il est achetable !

Faire le choix de la marchandisation, c'est encourager, en creux la perte du lien social, c'est aider à la désertification des solidarités et au désengagement envers son prochain, c'est favoriser les plus riches au détriment des plus démunis. C'est courir vers l'individualisme plutôt que vers la fraternité.

Je voterai, bien entendu, cet avis car il insiste sur la création ou le maintien des liens sociaux et de la (re)création de véritables solidarités. Et si je devais faire une suggestion, je proposerais que le CESE adresse le rapport et l'avis à Monsieur Philippe Wahl, président directeur général du groupe La Poste. Je suis même prêt à payer le timbre, de La Poste, évidemment ! ».

Olga Trostiansky : « Un Français sur 10 est en situation d'isolement social et relationnel, et donc en dés-insertion sociale ; c'est donc un phénomène de société, auquel nous sommes confrontés, avec des personnes exclues de la société de l'information, qui perdent l'estime de soi, qui renoncent aux soins et qui peuvent perdre leur statut d'individu.

Les femmes sont particulièrement concernées par ce phénomène d'isolement pour des raisons multiples : parce qu'elles sont plus nombreuses dans la tranche des plus de 75 ans, qui représentent 25 % des personnes isolées, et en augmentation à partir de 2025 pour les plus de 80 ans. L'isolement est un facteur d'accélération de la perte d'autonomie chez les PA, les aidants qui sont à 80 % des aidantes pouvant constituer l'unique lien social ;

Les familles monoparentales sont également concernées par cet isolement social : les mères ont, vous le savez, la charge de 85 % de ces familles.

Un lien entre précarité et isolement est établi : 70 % des travailleurs pauvres sont des femmes. À la retraite, les femmes perçoivent une pension de 30 % inférieure à celle des hommes; par ailleurs, les femmes éloignées du marché du travail restent souvent invisibles et ont de grandes difficultés de retour sur le marché du travail ;

Par ailleurs, de jeunes mères qui cumulent un faible niveau de formation, des conditions de travail parfois peu compatibles avec les horaires de garde d'enfant et qui occupent des emplois précaires et peu rémunérées, peuvent être conduites à se retirer du marché du travail ou à prendre un congé parental.

Et on sait qu'il est extrêmement difficile de se réinsérer professionnellement après une longue absence sur le marché de l'emploi.

Cet exil de la vie professionnelle et le manque de liens relationnels qui s'ensuit peuvent avoir pour conséquence un enfermement psychologique, entraînant certaines fois une détérioration de l'état de santé.

Les agricultrices aussi souffrent d'isolement sur leurs exploitations, elles sont fortement exposées aux risques psychosociaux.

Mais l'isolement social et mental peut être dû aux violences conjugales qui mettent des femmes en situation d'insécurité sociale, qui peuvent se retrouver enfermées dans un cadre où il est difficile de

sortir car elles peuvent n'avoir ni les moyens économiques, ni souvent les ressorts psychologiques pour quitter le domicile.

Je terminerai par le droit à l'espace public et à la difficulté de circulation de femmes dans l'espace public : on peut en effet, être enfermée.s dehors.

Ne pas pouvoir accéder à l'ensemble des services et des activités proposées renforce l'isolement en diminuant le lien social et les possibilités d'ouverture sur la vie de la cité.

Pour toutes ces raisons, je soutiens les propositions formulées pour combattre l'isolement social pour plus de cohésion, même s'il me semble qu'il faudrait aller plus loin : l'observation genrée avec l'INSEE pourrait constituer une telle étape ».